Amortissements

Comptabiliser les amortissements suivants, en utilisant les comptes les plus précis possibles. Vous travaillez pour la société « Vendredi », qui vend des articles de plage, de pic-nic et de loisir à Genève. La société est assujettie à la TVA au régime de la contre-prestation convenue. Et vous avez la chance d'être comptable au sein de cette société.

Extrait des comptes de la société au 31 décembre 2015 (avant écritures de clôture)

Matériel informatique	2'500
Outillage	30'000
- Cumul d'amort. s/ outillage	(10'000)
Mobilier	45'000
Machines	56'000
- Cumul d'amort. s/ machines	0.
Titres de participation	40'000
Véhicules	120'000
- Cumul d'amort. s/ vhc.	(30'000)
Immeuble d'exploitation	400'000
Immeuble hors exploitation	2'000'000

Questions théoriques

- 1) Est-ce que l'outillage a été acheté cette année ?
- 2) Est-ce que les machines ont été achetées cette année ?
- 3) Est-ce que l'amortissement de l'immeuble d'exploitation sera porté dans le même compte que l'amortissement de l'immeuble hors exploitation ?
- 4) Est-ce que les titres seront amortis ?

Ecritures de clôture au 31 décembre 2015

- 5) Notre véhicule est amorti de 20% de sa valeur comptable.
- 6) Nos titres de participation sont réajustés au cours du jour : 100 actions à CHF 420.-.
- 7) Nous payons l'amortissement de la dette hypothécaire pour l'immeuble d'investissement, CHF 40'000.- ainsi que CHF 10'000.- d'intérêts.
- 8) Notre outillage est amorti pour sa deuxième année, linéaire.
- 9) Le mobilier a été acheté au début de l'année 2013. Nous l'amortissons sur 10 ans, linéaire.
- 10) Les immeubles ont une durée de vie de 25 ans, ils sont amortis de manière dégressive.
- 11) Les machines ont été achetées cette année. La moitié a été acheté en début d'année et le solde le 10 septembre. Il faut tabler sur une durée de vie de 10 ans, et d'un amortissement dégressif.
- 12) Amortir le matériel informatique, acheté début 2012, et amorti régulièrement de manière linéaire, sur 4 ans.

Ecritures en cours d'année

La société Alpha-sud vous demande de l'aide pour les écritures suivantes, liées aux amortissements. Les écritures concernent l'exercice comptable 2016.

- 13) Nous vendons, le 18 juin 2016, un véhicule acheté au début de l'année 2012 pour CHF 54'000.- TTC (TVA à 8%) et amorti de manière linéaire au taux de 15%, direct. Le prix de vente est fixé à CHF 24'000.- HT et l'acheteur nous paie CHF 5'000.- par virement bancaire, le solde à 30 jours.
- 14) Un ordinateur acheté le 18 août 2014 pour CHF 9'700.- TTC (TVA à 8%) est revendu aujourd'hui, 19 septembre 2016. L'ordinateur avait une durée de vie de 5 ans et avait été amorti de manière dégressive indirecte. Le prix négocié avec l'acheteur se monte à CHF 5'400.- TTC (TVA à 8%), payable à 30 jours.
- 15) Le 15 mars 2016, notre machine est vendue pour CHF 10'800.- TTC à un voisin, par virement bancaire. Cette machine avait été achetée pour CHF 23'000.- HT et avait été amortie régulièrement de manière indirecte linéaire sur 10 ans. Sa valeur dans les comptes était de CHF 14'000.- en début d'année.
- 16) Du mobilier divers est vendu ce jour en espèces pour CHF 900 HT. Il avait été acheté en 2007 et amorti sur 5 ans de manière linéaire directe.
- 17) Le 19 avril 2016, nous achetons du nouvel outillage au prix catalogue de CHF 30'000.- TTC auprès d'un fournisseur local. Nous bénéficions d'un rabais de 10% et payons CHF 5'000.- en espèces. Le solde est payé par la reprise de notre ancien outillage, acheté le 9 juillet 2014 CHF 62'000.- TTC (tva à 8%) et amorti sur 5 ans de manière directe linéaire.